



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



PLAN DE SOUTIEN AUX CANTINES SCOLAIRES DES PETITES COMMUNES

Cette mesure consiste en une aide à l'investissement pour les cantines des écoles maternelles et élémentaires des communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) éligibles à la fraction cible de la dotation solidaire rurale 2020 ainsi qu'à l'ensemble des communes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion (et leurs EPCI).

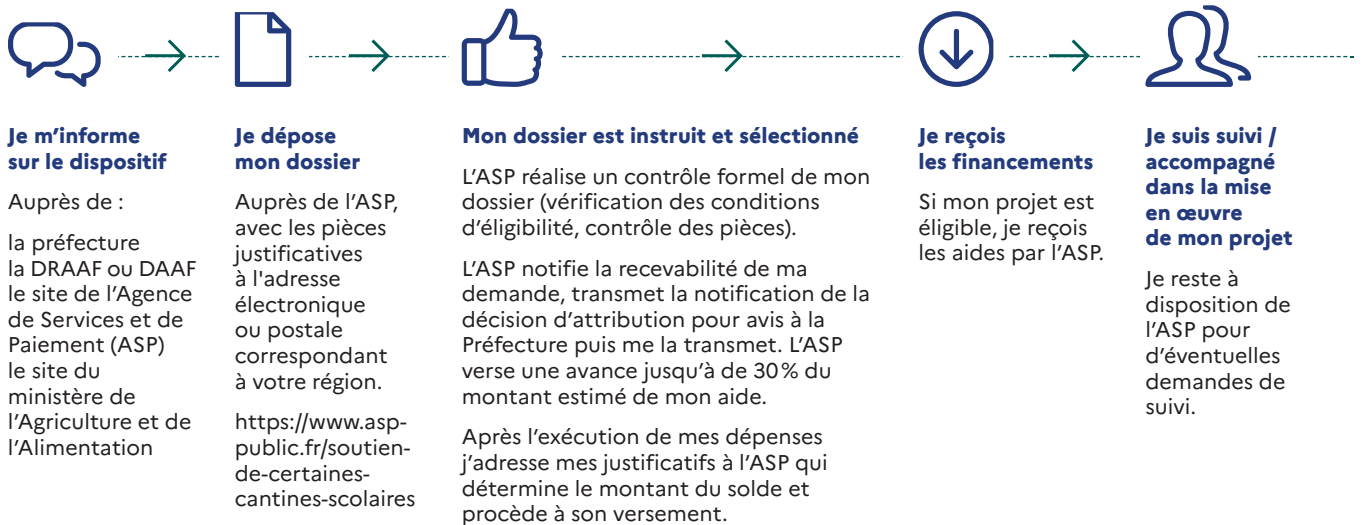
Biens ou prestations éligibles :

- **soutien à l'investissement en matériel** pour stocker et cuisiner des produits frais, lutter contre le gaspillage alimentaire, informer les usagers composteurs...
- **financement d'investissements immatériels** logiciels, réalisation de supports de communication...
- **prestations intellectuelles** accompagnement, bureau d'études...

Enveloppe dédiée : 50 millions€



PARCOURS BÉNÉFICIAIRE



CONDITIONS FINANCIÈRES

Taux d'aide : jusqu'à 100% – Plancher : 1500€ H.T. – Dépenses prises en compte hors taxes (H.T.)

Le montant de l'aide attribué aux communes est égal au montant des dépenses dans la limite d'un plafond fixé ainsi :

Nombre de repas servis pendant l'année scolaire 2018-2019	Plafond de l'aide
Inférieur à 3333	3 000€
Compris entre 3334 et 6999	3 000€ + 0,90€/repas à partir du 3334 ^e
Compris entre 7000 à 13999	6 300€ + 0,70€/repas à partir du 7000 ^e
Compris entre 14000 et 27999	11 200€ + 0,60€/repas à partir du 14000 ^e
Compris entre 28000 et 55999	19 600€ + 0,50€/repas à partir du 28000 ^e
Au-delà de 56000	33 600€
<i>Exemple : pour 5000 repas</i>	<i>4 500,30€</i>

En Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion et à Mayotte :

Nombre de repas servis pendant l'année scolaire 2018-2019	Plafond de l'aide
Inférieur à 3333	3 000€
Compris entre 3334 et 6999	3 000€ + 0,90€/repas à partir du 3334 ^e
Compris entre 7000 à 13999	6 300€ + 0,70€/repas à partir du 7000 ^e
Compris entre 14000 et 27999	11 200€ + 0,60€/repas à partir du 14000 ^e
Compris entre 28000 et 55999	19 600€ + 0,50€/repas à partir du 28000 ^e
Compris entre 56000 et 97999	33 600€ + 0,40€/repas à partir du 56000 ^e
Compris entre 98000 et 139999	50 400€ + 0,30€/repas à partir du 98000 ^e
Au-delà de 140000	63 000€
<i>Exemple : pour 30000 repas</i>	<i>20 600,50€</i>